

## CCE du 4 juin 2009

### déclaration des élus CFDT

Cette réunion de CCE a un ordre du jour assez réduit et consiste principalement à consulter les élus sur les modifications apportées aux accords d'intéressement des différentes sociétés et sur un point d'étape sur l'emploi des travailleurs handicapés.

Concernant **les avenants aux accords d'intéressement**, les élus CFDT ne peuvent que se satisfaire que la direction ait répondu à une demande CFDT visant à améliorer la solidarité entre filiales et permettre ainsi aux salariés du pôle équipement de bénéficier à l'avenir des bons résultats du groupe Nexter pour qui, les salariés de l'ensemble des filiales participe aux résultats économiques. De même, **la révision des seuils de déclenchement** pour certaines sociétés apportent une réponse aux difficultés que les filiales du pôle équipement rencontrent pour dégager des marges qui sont limitées par la politique économique du groupe que vous avez mise en place.

Les élus CFDT avaient, depuis la mise en place de ce dispositif, apporté des réserves sur l'objectivité de certains éléments pris en compte dans les accords d'intéressement des sociétés du pôle équipement et aujourd'hui, **les avenants sur lesquels la direction nous consulte apportent des réponses positives**, même si les objectifs de chiffres d'affaires restent néanmoins très ambitieux dans le contexte. C'est donc logiquement que **les élus CFDT se prononceront favorablement à ces avenants**.

L'intégration dans le groupe Nexter des sociétés Training et Optsys est active depuis quelques mois et les avenants ou accords, qui seront présentés lors de cette séance, devraient permettre à leurs salariés d'être éligibles à l'intéressement. Là encore, la direction répond à **une demande de la CFDT qui revendique que l'ensemble des salariés du groupe Giat industries** puisse bénéficier de l'épargne salariale au travers des dispositifs de l'intéressement, de la participation et du Plan d'Epargne Entreprise. **Les élus CFDT se prononceront donc favorablement à cette extension du dispositif** et sollicitent la direction du groupe pour qu'une solution soit trouvée au cours de cette année pour les quelques salariés qui sont encore dans des activités liées à Giat industries et qui ne bénéficient pas de l'épargne salariale.

**L'emploi des travailleurs handicapés** fait l'objet d'un engagement contractualisé par un accord et **les objectifs de la CFDT restent bien entendu de dépasser les 6%**

**légaux** d'emploi de ces travailleurs. La politique emploi de 2007 et 2008 aura permis de répondre à nos objectifs avec des recrutements dans différents secteurs et de différentes natures. Leur intégration se révèle une vraie réussite et est une motivation supplémentaire dans la poursuite de la démarche. Tout ne s'est pas fait d'un coup de baguette magique et le travail réalisé par tous les acteurs mérite d'être salué. Les actions d'informations et de sensibilisations ont apporté des éclairages, cassé des préjugés et ont permis le résultat que nous connaissons aujourd'hui. La stratégie industrielle du groupe pour l'année 2009 et sa grande prudence face à l'emploi, réduisent les possibilités de recrutements en générale et donc celle des handicapés. **Les élus CFDT insistent pour que les directions locales maintiennent leur vigilance à l'ouverture de postes pour les travailleurs handicapés ainsi que les contrats de sous-traitance avec les structures adaptées.** Enfin, les actions en faveur des postes de travail aménagés, des accès des bâtiments, du maintien dans l'emploi, la poursuite de l'information sur les démarches de reconnaissance du handicap sont à encourager pour cette année 2009. Les élus CFDT font le constat que l'entreprise s'est engagée dans la bonne voie vis-à-vis de ce dossier et veut aller plus loin avec un objectif à long terme qui réponde à une justice sociale dans notre pays où chacun se doit d'être un acteur constructif, qui dépasse la simple dénonciation.

Enfin, nous ne saurions conclure cette déclaration sans évoquer le sujet du départ du PDG pour la société Thalès. Bien sûr, les salariés de Nexter attendent de connaître le nom de son successeur mais surtout ils s'interrogent sur **la stratégie d'entreprise qui sera menée avec le nouveau PDG.** Les élus CFDT veulent aujourd'hui vous alerter sur les situations difficiles que rencontrent Mechanics et particulièrement sa BU usinage, Munitions avec une baisse de charge importante dans le secteur de la production (mais aussi des études), et la fragilité en général des établissements qui composent le pôle équipement surtout dans cette période économique difficile au niveau national et européen. Au risque de nous répéter, **des engagements de soutien entre filiales ont été pris au sein de l'UES, les élus CFDT attendent une poursuite volontariste de cette démarche avec le nouveau PDG de l'entreprise.**